

**07 Débat d'actualité avec le premier ministre et questions jointes de**

**- M. Georges Dallemagne au premier ministre sur "les circonstances de la mort d'une fillette sur l'autoroute E42" (n° 25584)**

**- M. Benoit Hellings au premier ministre sur "la mort d'une fillette lors d'une course-poursuite entre la police et des migrants" (n° 25593)**

**- Mme Julie Fernandez Fernandez au premier ministre sur "le décès d'une fillette de 2 ans sur l'E42" (n° 25595)**

De drie vraagstellers kunnen eerst hun vragen stellen gedurende 2 minuten elk en daarna kan elke fractie die nog niet aan het woord is geweest zich daarbij aansluiten ofwel bij de vraagstelling, ofwel bij de repliek, ook gedurende 2 minuten.

**07.01 Georges Dallemagne (cdH):** Monsieur le président, monsieur le premier ministre, je ne suis pas de ceux qui considèrent que, dès qu'il y a une tragédie dans ce pays, c'est forcément la faute du gouvernement. En même temps, la mort de cette petite fille, de cette petite Mawda, est une tragédie heureusement exceptionnelle qui mérite des clarifications et des réponses à des questions qui sont lourdes sur les circonstances, encore obscures pour partie à ce stade-ci de l'enquête, de cette interpellation dramatique.

Monsieur le premier ministre, nous comptons sur vous pour que toute la clarté soit faite, de manière totalement indépendante, sur les circonstances de cette interpellation, sur le niveau de la force qui a été utilisée ainsi que sur les circonstances qui ont suivi l'interpellation.

J'en viens ainsi à mes questions.

Que pouvez-vous nous dire à ce stade sur ces événements tragiques?

Pourquoi un policier a-t-il fait usage de son arme? Il semble aujourd'hui qu'il y ait peu de doutes à ce sujet. Est-il confirmé qu'un policier a fait usage de son arme?

Pourquoi, alors que ce véhicule n'était, semble-t-il, pas à l'arrêt à ce moment-là, le policier a-t-il tenté de viser le chauffeur alors qu'il y avait de nombreuses personnes à bord? Dans quelles

circonstances cette petite fille a-t-elle été atteinte par une balle? Pourquoi a-t-elle été séparée de ses parents alors qu'elle était grièvement blessée? Comment les secours ont-ils été organisés par rapport à cet enfant grièvement blessée?

Pourquoi le parquet a-t-il singulièrement manqué de prudence en annonçant, dans les instants ayant suivi l'interpellation, que cet enfant n'avait pas été blessée par une balle?

Comment l'enquête va-t-elle dorénavant être menée? Par quels dispositifs sur le plan de la justice et de la police des polices, le Comité P, dont c'est le rôle d'enquêter sur l'usage de la force et sur les modalités de l'interpellation?

Enfin, j'en appelle également à votre humanité à l'égard de ces parents. J'ai vu que vous les aviez reçus. Il y a même eu un cliché photographique. J'ai vu l'empathie que vous aviez pour ces parents. En même temps, votre gouvernement vient de leur délivrer un ordre de quitter le territoire. Ce que je vous demande, c'est de faire en sorte que ces parents puissent faire, dans toute la sérénité possible, le deuil de cet enfant, qu'ils puissent participer à l'enquête, qu'ils puissent rester sur le territoire de la Belgique et qu'il n'y ait pas de décision qui paraisse totalement contradictoire par rapport à l'empathie que vous avez manifestée à leur égard.

**07.02 Benoit Hellings (Ecolo-Groen):** Monsieur le président, monsieur le premier ministre, comme l'a dit notre collègue, la petite Mawda est décédée dans des circonstances encore floues, mais en tout état de cause dramatiques. C'est une balle tirée par un policier qui aurait atteint l'enfant, même si nous attendons encore l'enquête du Comité P.

Monsieur le premier ministre, pourriez-vous faire l'état des lieux de ce que le gouvernement sait, à ce stade, en attendant l'enquête en cours du Comité P? Combien de tirs ont-ils eu lieu?

Le gouvernement ou le cabinet restreint s'est-il réuni pour aborder les circonstances de ce tragique évènement? Si oui, quelles ont été ses conclusions? Une question me taraude en particulier. Le passeur, ou conducteur de la camionnette, est-ce la même personne? Pourquoi cette personne a-t-elle été relâchée, alors qu'elle est aussi potentiellement responsable du drame qui a eu lieu?

Pourriez-vous rappeler les règles d'application pour l'usage d'armes sur la voie publique, et en particulier lorsqu'il s'agit de mettre en chasse un véhicule soupçonné d'être le vecteur de trafic d'être humains? J'aimerais connaître en particulier les cas où l'usage d'une arme à feu est autorisé.

Les parents de Mawda se sont vus signifier un ordre de quitter le territoire, alors que leur enfant

n'était pas encore enterrée. Envisagez-vous de demander au secrétaire d'État en charge de l'Asile et de la Migration un minimum de mansuétude, de faire preuve d'humanité et d'au moins reporter l'application de cet ordre de quitter le territoire, pour qu'ils puissent se recueillir sur la sépulture de leur enfant?

La fillette ayant été abattue en Belgique, probablement par un policier, les parents pourront-ils entamer les procédures judiciaires idoines afin de permettre de d'abord faire la lumière sur la perte de leur petite fille, et ensuite d'en faire le deuil après que la vérité judiciaire ait été rendue?

Cela implique de donner un droit de séjour aux parents le temps de la procédure judiciaire.

Dans cette ambiance politique de plus en plus délétère, envisagez-vous de bloquer l'ouverture du centre fermé pour enfants, actuellement en cours de construction à Steenokkerzeel et dont les objectifs sont totalement contraires aux diverses conventions internationales dont la Belgique est partie car en l'occurrence, il s'agit là aussi d'enfants et de leur avenir?

**07.03 Julie Fernandez Fernandez (PS):** Monsieur le président, monsieur le premier ministre, vous l'avez dit sur les plateaux ce week-end, le drame qui s'est déroulé à Maisières la semaine dernière demande de la dignité et, en cela, nous partageons votre avis. Ce drame demande aussi du sang-froid ainsi que du sérieux, par respect pour la petite Mawda d'abord, mais aussi pour la souffrance de ses parents et de son frère, famille à laquelle nous pensons aujourd'hui.

La dignité, c'est de s'assurer que les circonstances de ce décès soient éclaircies et que les responsabilités, en ce compris politiques, soient établies.

Nous entendons bien que les enquêtes sont en cours et qu'elles doivent se poursuivre sans pression. Nous sommes également de cet avis mais sans pression ne veut pas dire pour autant sans urgence. Il est donc essentiel de connaître au plus vite la vérité sur ce drame. Nous comptons sur vous pour nous assurer que ces enquêtes seront réalisées en toute impartialité et en toute transparence.

Pour autant, il n'est pas inutile de vous poser ici une série de questions qui doivent, aujourd'hui, trouver des réponses. J'espère que vous nous les apporterez.

La course poursuite a commencé en province de Namur pour trouver son dénouement tragique à Maisières dans le Hainaut. Quelles sont les unités impliquées? Quels étaient les effectifs disponibles au moment des faits? Quelles étaient les informations à disposition des policiers impliqués dans l'opération quant au véhicule à intercepter, quant à la nature de son activité ainsi que sur les

passagers à l'intérieur du véhicule?

Les informations diffusées par le parquet ont considérablement évolué au cours des premières 48 heures. Quelles en sont les raisons? Ensuite, en ce qui concerne l'arrivée des secours, les presses nationale et internationale évoquent un délai de quelque 40 à 45 minutes avant l'arrivée d'une ambulance, ce que semble confirmer le témoignage des parents.

Pouvez-vous nous le confirmer? Le cas échéant, pouvez-vous nous donner les raisons de ce délai? À quel moment les services d'urgence ont-ils été appelés? Combien de temps leur a-t-il fallu pour se rendre sur place?

Nous avons été particulièrement bouleversés lorsque nous avons appris que la petite fille serait morte seule dans l'ambulance, sa maman n'ayant pas pu l'accompagner car elle était menottée. Pire encore, il semblerait que les parents n'aient été informés du décès de leur enfant que le lendemain puisqu'ils étaient emprisonnés et ce, séparément. Pouvez-vous nous confirmer ou nous infirmer ces informations?

La dignité, dans une telle tragédie, concerne aussi la façon dont on traite les victimes, qu'il convient d'ailleurs de ne pas traiter en coupables. À cet égard, il nous revient que le CPAS de La Louvière prendra à sa charge les frais d'inhumation de la petite Mawda. Quelles sont les initiatives prises par le gouvernement fédéral dans ce domaine? Quelles sont les mesures de soutien et d'encadrement psychologique déployées en faveur des parents de la victime, de son frère de 4 ans et des autres occupants du véhicule? Quelles sont les mesures qui ont été prises à l'égard de cette trentaine de personnes?

La presse signale que tous, en ce compris les parents de Mawda, se sont vus signifier un ordre de quitter le territoire. Je tiens à souligner, ici, le caractère presque inhumain de la rapidité d'une telle décision envers – je le rappelle – des victimes. Confirmez-vous cette information? Pour les besoins de l'enquête, ne serait-il pas, au contraire, utile de s'assurer de leur présence sur le territoire afin qu'ils puissent y apporter leur contribution?

Les procédures en vigueur prévoient que les victimes de trafiquants d'êtres humains bénéficient d'une protection particulière lorsqu'elles collaborent avec la justice dans le cadre du démantèlement de réseaux. Cette possibilité a-t-elle été exposée aux occupants du véhicule par le biais d'un interprète parlant leur langue? Si oui, quelle a été leur réponse à l'offre qui leur a été faite?

De **voorzitter**: Wie wenst nog te interveniëren, ofwel in de vraagstelling ofwel in de repliek? U kunt dus niet op beide vlakken interveniëren; u moet een van beide kiezen.

**07.04 Marco Van Hees (PTB-GO!):** Monsieur le premier ministre, les parents de la petite Mawda ont fui la guerre en Irak. "Tout ce que nous voulions, c'est un endroit sûr pour nos enfants", ont-ils déclaré, et c'est en Belgique que leur fille de deux ans a été tuée par balles. Les faits sont gravissimes. Alors que Mawda était emportée en ambulance, ses parents étaient menottés et emmenés par la police. Ils n'ont appris son décès que 24 heures plus tard.

De nombreuses questions se posent, monsieur le premier ministre. D'abord sur les faits eux-mêmes. Le policier vient apparemment de déclarer qu'il était effondré, qu'il n'avait pas voulu cela. Dans quelle situation cela s'est-il passé? Pourquoi a-t-il tiré? Ce n'est visiblement pas une situation de légitime défense. Ce policier est-il toujours en liberté, en service?

Les événements qui ont suivi sont interpellants aussi. Alors que généralement la police interroge séparément les différentes personnes pour identifier le passeur, cela n'a pas été fait ici. Le lendemain, les personnes ont été libérées avant une obligation de quitter le territoire, comme si on avait poussé les témoins à se tirer, malgré l'homicide. Sait-on où sont ces personnes actuellement et qu'est devenu le passeur? Il serait enfui selon la version de la police mais tout le monde ne partage pas cette version.

Et puis il y a l'inqualifiable: le traitement de la famille. Pourquoi est-ce que les parents de la petite Mawda ont été menottés et emmenés malgré l'état de leur fille? Pourquoi a-t-il fallu ces 24 heures pour qu'ils apprennent le décès de leur fille? Le frère de Mawda qui a quatre ans aurait été enfermé en même temps que ses parents. Confirmez-vous ce fait? Comment justifiez-vous de mettre un enfant en cellule? Est-ce que la famille a reçu un ordre de quitter le territoire et si c'est le cas, allez-vous revoir cette décision? La famille pourra-t-elle rester en Belgique, d'abord pour rester dans le pays où est décédée leur fille mais aussi pour suivre la procédure en cours?

Ce qui pose question aussi, ce sont les agissements et les déclarations du parquet ou du comité P. On se demande pourquoi le parquet a affirmé le premier jour que le décès n'était pas dû au policier. Autre étrangeté: le parquet a d'abord affirmé que le comité P avait clôturé l'affaire le jour même et puis le comité P a dit que l'enquête était toujours en cours. Maintenant, il apparaît, selon l'avocat de la famille, que le comité P aurait quand même clôturé l'affaire le jour même avant que le juge d'instruction lui demande de reprendre l'enquête.

Et enfin, il y a les déclarations de membres du gouvernement. Que veut dire le ministre Jambon quand il dit: "Ce genre d'incident prouve une chose, c'est que nous devons sévir beaucoup plus fort contre les passeurs". Il dit par ailleurs que la police peut tirer sur une camionnette supposément conduite par un passeur pour l'arrêter. Soutenez-vous ces propos?

Soutenez-vous le ministre Jambon lorsqu'il déclare à propos des policiers que ceux-ci ont fait leur

travail et qu'ils doivent faire face tous les jours aux passeurs? Le travail, est-ce tuer des petites filles? Quelles sont les instructions données aux policiers dans un cas comme celui à l'origine du drame? Quelles sont les consignes dans ce cas-là? Enfin, ce drame pose la question de la politique répressive du gouvernement qui ne criminalise pas seulement les passeurs mais aussi les migrants. Il s'agit d'une politique de nettoyage que les ministres Jambon et Francken définissent. Certains policiers, eux-mêmes, n'en peuvent plus.

Monsieur le premier ministre, entendez-vous revoir cette politique qui n'est pas ferme ni humaine mais répressive et inhumaine?

**07.05 Koenraad Degroote (N-VA):** Mijnheer de voorzitter, over een aantal zaken zijn wij het over de partijgrenzen heen allemaal eens. Het incident had jammer genoeg niet moeten gebeuren. De gevoelens van medeleven van iedereen zijn zeker op hun plaats.

Waarover wij het ook allemaal eens zijn, is dat het gebeurde heel wat vragen oproept, die moeten worden beantwoord. Niet alleen voor de ouders maar ook voor alle instanties is het nodig dat die vragen worden beantwoord.

Ik zou echter ook graag zien dat zulks op een serene manier gebeurt en dat wij ook daarbij op dezelfde golflengte kunnen zitten.

Het gaat niet op nu in de huidige stand van zaken, zoals de heer Van Hees hier jammer genoeg doet, een bepaald beleid van ministers of staatssecretarissen aan het gebeurde te koppelen. Mijnheer de voorzitter, collega's, mijnheer de eerste minister, wat nu telt, is dat wij een sereen onderzoek krijgen.

Ik meen te hebben begrepen dat het Comité P met het onderzoek gelast is. Ik zou dus willen vragen dat ieder lid zijn of haar volste vertrouwen in het onderzoek van het Comité P uitspreekt. Ik kan u mededelen dat het Comité P zeker borg staat voor een onafhankelijk onderzoek, zelfs in moeilijke omstandigheden. Herinner u de periode van de aanslagen van 22 maart. Ook toen moest het Comité P bepaalde zaken onderzoeken en durfde het het aan bepaalde verantwoordelijkheden van de politie bloot te leggen, wat soms tot enige onenigheid leidde. Dat bewijst echter dat het Comité P durft een objectief onderzoek te voeren.

Het is net dat objectief maar sereen onderzoek dat wij nu, in afwachting van de besluiten, nodig hebben. Laten wij dus nu geen besluiten trekken, maar in vertrouwen het onderzoek afwachten.

Mijnheer de eerste minister, ik hoop dat het ook uw standpunt is. Ik dank u alvast.

**07.06 Meryame Kitir (sp.a):** Mijnheer de eerste minister, ik sluit mij aan bij de woorden van de andere leden, namelijk dat wij allemaal met het tragische overlijden van de tweejarige peuter Mawda, dochter van ouders en zusje van een broertje, zijn geconfronteerd. Dat betekent dat wij allemaal daar vragen bij moeten en kunnen stellen. Mochten wij geen vragen stellen, dan zou dat van een heel grote onmenselijkheid getuigen. Zo ken ik ons land niet.

Er is aangekondigd dat er een onderzoek zou komen. Wij zullen het onderzoek ook afwachten, vooraleer wij besluiten zullen trekken.

Dat neemt niet weg dat er ondertussen ook wel vragen open blijven. Over het tragisch overlijden van het meisje bestaan verschillende versies, die nu worden rechtgezet. Mijnheer de premier, ik hoef u niet te vertellen dat in dergelijke situatie foute communicatie het slechtste is wat iemand kan overkomen.

Mijnheer de eerste minister, u hebt de ouders ontvangen. Kunt u ons, ten eerste, zeggen op welke manier de ouders op de hoogte werden gebracht van het overlijden van hun dochtertje? Zaten zij op dat moment in een instelling? Zaten zij vast? Waarom mocht niet een van de twee ouders, desnoods onder begeleiding van een politieagent, mee in de ziekenwagen? Waarom heeft men daar niet voor gekozen? Op welke manier werden de ouders op de hoogte gebracht?

Ten tweede, kunt u bevestigen, zoals de staatssecretaris vanmorgen deed via Twitter, dat de ouders aanwezig mogen en kunnen zijn op de begrafenis van hun dochtertje? Kunt u wat meer informatie geven of de regering al heeft beslist of de familie in het land kan blijven tot het onderzoek is afgerond of niet? Zullen zij worden uitgewezen?

Ten derde, iedereen is het erover eens dat mensensmokkelaars hard moeten worden aangepakt. Wij hebben wel altijd een beleid gevoerd waarbij wij de mensensmokkelaars aanpakken, terwijl wij de slachtoffers, degenen die vluchten voor de gruwel in hun land, beschermen, omdat zij sowieso al in de handen van mensensmokkelaars terecht zijn gekomen. Wij hebben in dat verband vragen, omdat we de voorbije maanden toch wel meer signalen opvangen van agressie tussen politie en mensensmokkelaars. Hebt u al meer zicht op de manier waarop de regering dat wil aanpakken?

De **voorzitter:** Gelet op de uitzonderlijke omstandigheden beschouw ik vandaag de Ecolo-Groenfractie als gesplitst en krijgt de heer Calvo nogmaals het woord.

**07.07 Kristof Calvo (Ecolo-Groen):** Mijnheer de voorzitter, zopas had ik bij u toch gepolst of mijn vraag er al dan niet was doorgekomen en u had gezegd dat het in orde was.

Mijnheer de premier, ik denk dat bij een dergelijke situatie niet alleen een grote terughoudendheid en sereniteit aan de dag moet worden gelegd, maar dat ook intense betrokkenheid past. In die zin wil ik u alvast bedanken voor het feit dat u tijd hebt uitgetrokken om de familie te ontmoeten, een uiting van zowel sereniteit als betrokkenheid.

Zonder al te voortvarend conclusies te formuleren, denk ik dat de politieke wereld zich na een dergelijk incident betrokken moet tonen. Dat moeten wij ook vanuit het Parlement doen. De juiste vragen moeten gesteld worden, in de hoop dat er ook antwoorden op die vragen geformuleerd zullen worden.

Zeker na de verwarrende en onhandige communicatie van enkele diensten, zoals het parket en de politie, rijzen er heel wat vragen over het incident. Ik wil u echt uitnodigen om mee garant te staan voor het onderzoek ter zake en voor een antwoord op die cruciale vragen.

Mijnheer de premier, aansluitend bij de collega's wil ik drie concrete vragen stellen.

Kunt u iets meer vertellen over het concreet verloop van het onderzoek van het Comité P? Het Comité P kan in principe in volledige onafhankelijkheid onderzoeken en na afloop van het onderzoek met het Parlement in dialoog treden.

Wat is de situatie van de ouders? Op dit moment beleven die ouders volgens mij heel moeilijke dagen. Als Belgische Staat en als samenleving moeten wij garant staan voor een waardige omkadering. Kunt u garanderen dat zij de uitvaart zullen kunnen bijwonen en de afloop van het onderzoek kunnen meemaken in ons land?

De antwoorden op het onderzoek ken ik nog niet, maar ik denk dat een dergelijk incident ons moet uitnodigen om de algemeen gevoerde politiek te bekijken. De politieke wereld heeft terecht de ambitie om hard te zijn voor mensensmokkelaars, maar wordt nu ook met een heel spijtig incident geconfronteerd.

Ik nodig u uit om die oefening te maken. Dat is een politieke oefening, een beleidsoefening. Ik meen, collega's, dat een dergelijk incident ons moet uitnodigen om naar de betrokken personen te blijven kijken als mensen, als slachtoffers, in plaats van hen als daders te bekijken. Een dergelijk incident verplicht ons om daarbij stil te staan en die oefening te maken.

**07.08 Charles Michel, premier ministre:** Monsieur le président, chers collègues, ces dernières années, en tant que premier ministre, il m'est arrivé d'être confronté à des moments particulièrement



difficiles, à des moments particulièrement tragiques, et il est certain que la situation que nous avons vécue ces derniers jours est tragique, dramatique, avec une famille qui est totalement dévastée par la perte d'une petite fille de 2 ans.

J'ai effectivement rencontré hier matin, pendant une heure trente, les parents et le petit frère de Mawda. C'était pour moi l'occasion de présenter nos condoléances; les condoléances personnelles d'un père de famille mais aussi les condoléances de notre pays.

Je pense que l'honneur d'une grande démocratie – et je crois que la Belgique est une grande démocratie – confrontée à ce type de situation est de garantir que la lumière soit faite, que la vérité soit donnée. C'est le minimum lorsque nous sommes confrontés à une situation aussi tragique et dramatique.

Beaucoup de questions légitimes ont été posées cet après-midi par les parlementaires. Beaucoup de questions légitimes ont été également adressées par les parents. Ma responsabilité, en tant que premier ministre, est de veiller à ce que, avec la plus parfaite indépendance, les différentes enquêtes puissent se déployer pour que des réponses puissent être données dans la dignité.

Je l'ai immédiatement indiqué et je vais le dire dans la solennité de ce lieu aussi, je vais, pour ce qui me concerne, refuser toute forme d'instrumentalisation du décès d'une fillette de 2 ans dans des circonstances aussi tragiques que celles-ci.

Je vous livre quelques éléments sur base des questions qui ont été posées.

Ten eerste, er is een gerechtelijk onderzoek gestart. Er werd een onderzoeksrechter aangesteld. Daarnaast werd ook een onderzoek opgestart door het Comité P. Wij moeten beide onderzoeken alle kansen geven en wachten op de resultaten ervan.

Wij hebben, net als u, vastgesteld dat de eerste communicatie van het parket inhoudelijk verkeerd was. Als eerste minister pleit ik ten opzichte van het parket voor objectieve en correcte communicatie. In het algemeen, maar zeker in deze omstandigheden, deel ik de redenering dat correcte communicatie van cruciaal belang is voor de sereniteit en om te waarborgen dat alles in het werk wordt gesteld om de waarheid te achterhalen.

Le ministre de la Justice et moi-même avons également suggéré aux autorités judiciaires de rencontrer la famille et leurs avocats. Cela devait avoir lieu, en principe, ce matin. Dans le courant de cet après-midi, pendant notre commission, le parquet a organisé une communication sur le sujet

pour donner un certain nombre d'éléments d'information. Compte tenu du principe de la séparation des pouvoirs, il n'est pas de tradition pour le gouvernement de s'exprimer à la place des autorités judiciaires sur les faits. Je ne compte dès lors pas commenter les questions qui sont posées à ce stade sur le nombre de coups de feu tirés ou sur les premiers résultats des investigations.

Néanmoins, je souhaite répondre à certaines questions précises. Dans quelles conditions la police peut-elle user de la force dans notre pays? C'est précisément une question qui sera examinée dans le cadre de l'enquête judiciaire et dans le cadre de l'enquête menée par le Comité P. S'agissant de cet aspect-là, il y a en réalité deux règles de droit qui doivent s'appliquer. Il y a, d'une part, le Code pénal qui détermine le principe de la légitime défense et les conditions dans le cadre desquelles la légitime défense peut être reconnue. Il appartiendra au magistrat de faire la clarté sur ce sujet-là. D'autre part, l'autre règle de droit qui s'applique à nos policiers, c'est la loi sur la fonction de police qui détermine sous quels critères la force peut être utilisée. Là aussi, c'est dans le cadre de ces normes de l'État de droit que les autorités démocratiques, judiciaires ou le Comité P – qui travaille sous le contrôle du Parlement, comme chacun le sait ici – devront faire la clarté sur cet élément-là.

J'ai effectivement été informé que des ordres de quitter le territoire ont été adressés immédiatement – et non pas aujourd'hui – à l'ensemble des personnes qui ont été interpellées.

Pour la suite, s'agissant de la famille, quelle est sa situation en Belgique? Nous sommes dans un État de droit.

Wij bevinden ons in een rechtstaat. Dit betekent dat er procedures bestaan. Ik ben van plan om de details van mijn gesprek met de familie publiek te maken. Om evidente reden van respect, zijn wij met de familie overeengekomen om geen details te geven over ons gesprek, maar ik heb gisteren vastgesteld dat de familie het nodig vond om met hun advocaat te bekijken welke initiatieven, conform onze regelgeving, desgevallend konden worden genomen.

Je voudrais donner quelques éléments d'information sur ce qui est possible dans un cadre légal en Belgique. Il existe dans notre pays – je pense que c'est Mme Fernandez-Fernandez qui a mentionné cela – une possibilité pour des personnes qui sont victimes de trafiquants d'êtres humains ou de passeurs de rester sur notre territoire. La famille a donc la possibilité d'utiliser cet instrument juridique qui existe dans notre droit.

Il existe d'autres possibilités juridiques qui peuvent être activées. Si ces possibilités juridiques sont activées – celle que je viens de mentionner ou d'autres –, elles seront traitées comme elles doivent l'être, c'est-à-dire dans le cadre des règles qui s'appliquent et en suivant l'ensemble des procédures. J'entends donc bien veiller au parfait devoir d'humanité dans des circonstances aussi dramatiques et tragiques que celles-là.

Ik wil ook een woord zeggen voor onze politieagenten. Ik heb in de uren na dit tragisch incident een paar publieke verklaringen gehoord. Ik wil in naam van de regering mijn respect betuigen voor de inspanningen en de moeilijke werkomstandigheden van onze politieagenten. Ik weet dat ook onze politieagenten gechoqueerd zijn door dit voorval.

Je veux mettre ceci en évidence car nous mesurons tous que l'environnement sécuritaire en Europe et en Belgique a considérablement modifié la relation à la sécurité dans nos sociétés démocratiques et a considérablement fait évoluer nos attentes à l'égard de nos forces de l'ordre.

Devant le Parlement, je prends l'engagement que le gouvernement veillera, en respect du principe de la séparation des pouvoirs, à ce que la lumière puisse être faite, à ce que cette situation puisse être traitée avec dignité et humanité. Personne ne pourra réécrire l'Histoire. Aujourd'hui, une famille est dévastée et notre devoir, en tant qu'institutions démocratiques, est de faire la lumière, dans le respect et la dignité, afin que cette famille ait droit à la vérité.

Voilà la manière dont j'appréhende les choses. Je serai toujours disponible pour poursuivre les débats démocratiques sur les questions de migration, particulièrement sur la question des migrants en transit – ce qui était le cas de cette famille qui n'avait pas l'intention de s'installer en Belgique, comme beaucoup d'autres familles qui passent par notre pays. Je serai toujours ouvert pour mener un débat argumenté, tout en mesurant bien les différences entre nous en ce qui concerne les enjeux européens.

Ik meen dat er ook op het vlak van migratie sprake is van een Europese uitdaging. Ik meen dat wij op Europees niveau een andere strategie moeten volgen om te komen tot een betere, meer coherente aanpak van migratie. Ik weet ook dat er in dit Parlement een verschil van mening bestaat op het vlak van migratiebeleid. Dit geldt trouwens niet alleen voor België, maar voor alle Europese landen. Er worden in alle Europese landen intense debatten gevoerd over het migratiebeleid.

Il ne me semble pas qu'aujourd'hui, ce soit l'enjeu. Nous aurons certainement encore l'occasion d'aborder ces sujets. Je serai toujours fidèle au rendez-vous pour assumer les convictions et l'action du gouvernement en ce domaine.

En tout cas, dans cette enceinte, je tiens une fois encore à adresser toutes nos condoléances et tout notre soutien à la famille de Mawda. Je vous confirme aussi mon engagement à revenir devant vous, quand vous le souhaiterez, pour vous communiquer - au fur et à mesure que nous les recevrons -, les informations relatives aux circonstances de cet événement tragique, mais également à la manière dont la famille a été traitée et accueillie par la suite.

**07.09 Georges Dallemagne (cdH):** Monsieur le premier ministre, je vous remercie tout d'abord pour la dignité qui entoure ce débat autour d'un événement aussi tragique. Vous avez rappelé que nous sommes une grande démocratie et que nous avons une responsabilité collective, celle de connaître la vérité sur ce qui s'est produit, de faire toute la lumière, de vérifier si l'État de droit a été respecté. Nous avons des règles de droit, vous les avez rappelées. J'ai relu ces règles de droit et il est vrai qu'il y a de nombreuses et lourdes questions sur la manière dont elles auraient été ou non respectées.

Vous avez rappelé votre souhait de voir une enquête indépendante. Il est vrai qu'elle est indispensable. J'avoue que la manière dont la communication a été faite par les autorités judiciaires a entamé notre confiance quant à la manière dont les enquêtes sont menées. J'espère que tout le monde se ressaisira et prendra conscience à quel point il est important d'obtenir la vérité.

En ce qui concerne l'ordre de quitter le territoire et au-delà des considérations humanitaires que nous avons tous les deux rappelées, si l'on veut une enquête indépendante, sérieuse et impartiale, il est nécessaire que les parents restent sur notre territoire afin qu'ils puissent donner leur version de l'histoire. C'est très important.

En ce qui concerne la politique du gouvernement, il serait trop facile d'établir un lien de cause à effet. Dans le même temps, il est important de vérifier que cette politique ferme et humaine, que nous avons soutenue, le reste. Les instructions qui sont données aux policiers doivent leur permettre de se rendre compte qu'ils ont en face d'eux des victimes de trafic, des personnes qui fuient la guerre et la misère, parfois. En l'occurrence, ces personnes fuient la guerre. Dans la façon de les appréhender, il faut tenir compte de la situation particulière dans laquelle elles sont.

Je vous remercie de suivre attentivement cet événement tragique car cela pourrait être emblématique de la manière dont on traite ces questions-là à l'avenir. Il est important que nous recevions toutes les réponses à nos questions.

**07.10 Benoit Hellings (Ecolo-Groen):** Monsieur le président, monsieur le premier ministre, premièrement, j'ai une pensée pour les parents. Les circonstances de la mort de Mawda font que toute la Belgique a appris la mort de cette enfant avant les parents eux-mêmes. C'est quelque chose d'extrêmement douloureux.

Deuxièmement, nous verrons ce que les enquêtes indépendantes diront, mais user d'une arme à feu pour contrôler ou tenter de contrôler une camionnette qui transporte des migrants, c'est extrêmement interloquant. Il faudra voir pourquoi une arme à feu a été utilisée. Était-ce proportionné?

Troisièmement, alors que la catastrophe qu'est la mort d'un enfant a eu lieu, je m'interroge sur les raisons pour lesquelles un ordre de quitter le territoire est donné à l'entière des occupants de la camionnette. Pourquoi ne libère-t-on pas les parents pour qu'ils puissent aller au chevet de leur petite fille? Pourquoi surtout n'arrête-t-on pas les passeurs ou les personnes soupçonnées d'être passeurs, ne les interroge-t-on pas, ne les enferme-t-on pas?

L'objectif de la course-poursuite et du ou des coups de feu - on ne sait pas encore -, était précisément de lutter contre les passeurs. Dans l'état actuel des informations qui nous sont parvenues, je constate que le passeur, les passeurs ou les personnes soupçonnées d'être des passeurs ou des trafiquants d'êtres humains, n'ont pas été arrêtés. Or, c'était l'objectif de la course-poursuite. Nous serons très attentifs à cet élément, au-delà du drame.

J'aimerais terminer en saluant la sérénité des débats et la hauteur que nous avons prise. Cependant, j'aimerais quand même rappeler que l'événement a eu lieu dans un contexte et un climat, qui est celui de l'application de ce que vous appelez "une politique ferme et humaine". J'aimerais rappeler en quoi cette politique consiste. Je vais citer quelques exemples.

Une loi que nous avons votée dans cette assemblée, il y a deux ans, permet de bannir une personne née sur le sol belge et qui n'a fait que commettre un acte contraire à l'ordre public. Nous avons aussi voté une loi qui permet au CGRA de contrôler les appareils électroniques des demandeurs d'asile parce que, d'après le secrétaire d'État, 60 à 70 % des demandeurs d'asile mentent - ce qui est faux, nous l'avons vérifié, et le secrétaire d'État l'a reconnu lui-même à la Chambre.

Cette loi assimile les demandeurs d'asile à des criminels, voire des terroristes. Souvenez-vous de cette vidéo du secrétaire d'État qui attrape par une ventouse une personne noire et s'en félicite. Vous avez un vice-premier ministre qui dit qu'il faut nettoyer des quartiers entiers. Il y a aussi ces quotas de rafles dans le parc Maximilien plutôt que d'offrir une aide de première ligne à ces migrants en transit, qui, je vous l'accorde, constituent une thématique nouvelle. Cette surenchère de stigmatisation de la personne étrangère doit cesser. J'espère que l'horrible disparition de Mawda aura au moins servi à cela.

**07.11 Julie Fernandez Fernandez (PS):** Monsieur le premier ministre, je vous remercie bien évidemment de vos réponses. Je comprends que vous n'avez pu répondre à toutes nos questions, mais vous ne nous en voudrez pas de vous les avoir posées, car elles devaient l'être.

Se pose, bien entendu, la question de la responsabilité politique. Comme vous, je considère qu'il convient d'attendre qu'elle ait été déterminée à l'issue des enquêtes qui ont été ouvertes et que nous souhaitons impartiales, transparentes et indépendantes. À ce stade, et parce que j'ai confiance dans les institutions de mon pays, j'en attendrai les conclusions.

Naturellement, il ne devra subsister aucun doute ni aucune question. C'est le prix de la dignité dont vous parliez ce week-end. J'apprécie que vous restiez à la disposition du Parlement pour, si nécessaire, revenir devant lui.

À côté de cet aspect, monsieur le premier ministre, il reste la question de la conscience politique qui doit animer toutes les femmes et tous les hommes politiques à chaque niveau de pouvoir et qui doit nous guider dans nos choix et nos actions. Je pense en particulier aux membres du gouvernement.

Je suis quelque peu inquiète quant à la fermeté de cette conscience politique après avoir entendu certaines déclarations, notamment, de M. Jambon. En effet, avant même le début de l'enquête dont on nous demande d'attendre les conclusions, ce dernier avait déjà ciblé certaines responsabilités. Des membres de votre parti ont agi de même sur les plateaux de télévision durant ce week-end. Toujours est-il que cette conscience politique doit animer les membres de votre gouvernement, car – comme vient de le dire mon collègue – nous vivons dans un climat délétère et très particulier sur le plan de l'asile et de la migration. Je ne reviendrai pas sur les déclarations, tweets et vidéos de certains. Ce n'est pas le lieu d'en parler aujourd'hui.

Cette conscience politique, monsieur le premier ministre, doit surtout se traduire par des actes, car des victimes se trouvaient dans la camionnette. Ainsi que je l'ai rappelé en séance plénière jeudi dernier, les premières victimes dans les affaires d'asile et de migration sont les enfants. Le décès de la petite Mawda nous en a apporté la triste preuve.

Nous devons donc traduire cette conscience politique par des actes. Le premier d'entre eux doit consister à supprimer les ordres de quitter le territoire pour tous les passagers de cette camionnette. La première raison est qu'il s'agit de victimes et la seconde qu'ils sont les témoins d'une enquête en cours, que vous souhaitez la plus transparente et impartiale possible.

Un deuxième acte doit être la mise en place d'un accompagnement psychologique pour la famille de Mawda, à savoir ses parents et son petit frère. Certes, vous avez dit que vous ne vouliez pas présenter, ici, toutes les actions entreprises par le gouvernement, mais je me dois de vous redemander cette mesure.

J'entends que vous recherchez des solutions. Je pense que la conscience politique doit être essentielle à la recherche de ces solutions, notamment au travers du pouvoir discrétionnaire dont dispose votre secrétaire d'État pour octroyer un titre de séjour, entre autres pour raisons humanitaires, à la famille de Mawda, afin qu'elle puisse séjourner légalement sur le territoire de la commune où leur petite fille sera enterrée.

Enfin, je pense que cette conscience politique doit aller au-delà des tristes faits que nous vivons ces derniers jours et vous pousser, vous et votre gouvernement, à vous remettre en question par rapport aux décisions qui ont été prises, voici quelques jours, sur le sort réservé aux enfants réfugiés, accompagnés ou non.

**07.12 Patrick Dewael (Open Vld):** Mijnheer de voorzitter, ik waardeer de houding van de premier, naar inhoud en naar toon, zowel tijdens dit debat als de voorbije uren.

Mijnheer de eerste minister, u hebt uiteraard aangedrongen op een onderzoek. Ik sluit mij daarbij aan. Het gaat hier om een peuter van 2 jaar. Een rechtstaat is het aan zichzelf verplicht om in zo'n zaak klaarheid te scheppen.

Namens mijn fractie dring ik erop aan dat men de onafhankelijkheid van de onderzoeken respecteert. Er lopen twee onderzoeken. Het eerste in hoofde van de rechtelijke macht. Dat onderzoek wordt gevoerd door een onderzoeksrechter, die in ons rechtssysteem een zeer onafhankelijk statuut heeft. Het tweede onderzoek is dat van het Comité P. Ik meen te weten dat het Comité P in deze de opdracht heeft gekregen van de onderzoeksrechter. Het Comité P onderzoekt de feiten, uiteraard, want er is politie bij betrokken en er is gebruikgemaakt van een vuurwapen. Het Comité P onderzoekt dat in volle onafhankelijkheid, maar uiteraard onder toezicht van de begeleidingcommissie.

Mijnheer de voorzitter, alle bekommernissen die naar voren zijn gebracht in deze commissie, zijn belangrijk. Ik heb niet de bedoeling om te interveniëren in het onderzoek van het Comité P. Het is hier echter een relevant en waardevol debat geweest, over de grenzen heen van meerderheid en oppositie. Het zou goed zijn mocht het verslag van deze vergadering via de begeleidingscommissie naar het Comité P en het Comité I gaan en dat daar een rapport wordt opgesteld, zodat de begeleidingscommissie ten volle haar rol kan spelen. Ook dat is een belangrijk element.

Uiteraard zijn er de politieke vragen, die moeten worden gesteld in deze commissie en de komende dagen en weken in andere commissies, maar daarnaast is het net de rol van de begeleidingscommissie om toezicht te houden op het onderzoek dat gevoerd wordt door het Comité P. Het Comité P is gevat met een bepaalde opdracht. Mijn bekommernis is dat de vele aspecten die hier naar voren zijn gebracht, effectief kunnen worden overgemaakt aan het Comité P, zodat een zeer ruim onderzoek kan worden gevoerd, dat niet gehinderd wordt door wat dan ook.

Dat is mijn suggestie, nogmaals, niet om te interveniëren maar wel om de garantie te hebben dat het Comité P alles, maar dan ook alles, onderzoekt.

De **voorzitter**: Wij zullen inderdaad het verslag overmaken aan het Comité P.

**07.13 Philippe Pivin (MR)**: Monsieur le premier ministre, permettez-moi tout d'abord de vous remercier, à la fois pour les réponses que vous avez tenté de nous donner cet après-midi et aussi et surtout, pour l'empathie que vous avez naturellement manifestée à l'égard des parents en les recevant longuement et en rencontrant probablement la plus immense détresse à laquelle des parents peuvent être confrontés.

Nous ne sommes pas ici des procureurs, nous ne sommes certainement pas des juges. Nous sommes – et ce sigle nous le rappelle en permanence – des représentants. Des représentants d'un peuple dont nous partageons très certainement largement les émotions mais qui attend aussi de nous que nous nous comportions face à ce drame avec rigueur et sang-froid. Il ne saurait être question de récupération politique. Je trouve que si le débat a été serein à 99 % du temps, il s'en est fallu de peu pour que cette sérénité se perde dans les répliques. Je voudrais quand même le dire ici: il ne peut pas être question d'amalgame face à ce drame.

Il ne peut pas être question non plus pour nous de désigner prématurément des responsables ou des coupables. Bien sûr, il y a les passeurs mais en dehors des passeurs, personne ne peut se positionner ni délivrer un jugement par rapport à ce qui s'est passé. Pourquoi? Simplement parce que nous n'avons pas les éléments, nous n'avons pas les réponses à toutes les questions. Beaucoup, si pas toutes les questions qui ont été posées ici étaient pertinentes mais les réponses ne sont pas encore apportées, ni factuellement, ni scientifiquement.

Pour pouvoir poser un jugement en connaissance de cause, chacun sait que nous devons disposer de toute l'information à ce sujet. Le dossier est aujourd'hui entre les mains d'un juge d'instruction. Le dossier est aussi entre les mains du comité P. J'ai une totale confiance dans nos services de police et j'ai bien sûr aussi une totale confiance dans nos institutions démocratiques pour livrer la clarté sur cet événement douloureux, et pour le faire rapidement, et je rejoins entièrement ce que Patrick Dewael vient de dire. Le temps est en effet un facteur négatif, un facteur qui alimente les rumeurs, les suspicions. On ne saurait donc trop plaider pour que l'enquête soit menée avec la plus grande diligence, pour que les réponses soient apportées moins aux parlementaires qu'aux principales victimes que sont les parents de la petite Mawda.

Voilà ce que je voulais dire et je n'ai pas d'autre question à vous poser cet après-midi, monsieur le premier ministre.

**07.14 Vincent Van Peteghem (CD&V)**: Dank u voor uw antwoorden, mijnheer de eerste minister. Wat gebeurd is, is tragisch en had niet mogen gebeuren, maar wij beseffen allemaal dat wij in dit debat een zekere sereniteit moeten trachten te bewaren. Dat hebt u ook gedaan in uw antwoorden.



Wij moeten ook de waardigheid van Mawda en haar familie bewaken. Het gaat hier om een gezin, om mensen die hun dochter kwijt zijn. Wat ook de omstandigheden waren waarin dat gezin zich bevond, het gaat hier om een menselijk drama. Dat mogen wij niet vergeten. Vandaar vind ik het zeer goed dat wij in onze communicatie de nodige terughoudendheid aan de dag leggen en dat wij geen voorbarige conclusies trekken. Dat neemt echter niet weg dat wij de waarheid moeten kennen en dat er duidelijkheid gecreëerd moet worden. Gelukkig leven wij in een rechtstaat. Laat ons dus vertrouwen hebben in Justitie en laat ons de resultaten van het Comité P afwachten om te weten wat er juist gebeurd is.

De **voorzitter**: Dank u, mijnheer Van Peteghem. Daarmee zijn alle fracties aan het woord geweest in dit actualiteitsdebat.